



- Archives FAO
- Éditions spéciales FAO
- Mémento communal
- Liens utiles
- Offres abonnements

FAO 15 octobre 2013

- La Une
- Grand Conseil
- CHA
- DSE
- DS
- DARES
- DIME
- DF
- DU
- Pouvoir judiciaire
- Marchés publics
- Poursuites
- Faillites
- Registre du commerce
- Législation
- Autorisations
- Requêtes
- Ventes

Vous êtes ici : Accueil

Rechercher dans la FAO



La Une

Dernière ligne droite en vue de l'achèvement du CMU



Photo G. Chardonnens

Recherche médicale: un navire amiral pour régater au plan mondial

Moment fort pour le Centre médical universitaire (CMU): le 13 septembre dernier a eu lieu la cérémonie du bouquet de chantier de la sixième étape du bâtiment-phare de la faculté de

Abonnement



Abonnement 104 n°
Bi-hebdomadaire
Durée : 12 mois
Livraison : Genève
Prix : 195.00 CHF

Pour votre publicité sur le site Internet de la FAO, contactez votre conseiller Yves Trégoat

022 308 68 82
fao@publi-annonces.ch

RÉGIE PUBLICITAIRE
presse / web

ÉDITION
magazines / journaux

CONSEIL EN COMMUNICATION
médias

Chemin de la Charpenne 3
CP 194 - 1219 Le Lignon
T 022 308 68 82 - F 022 342 56 12
fao@publi-annonces.ch

publiannonces
RÉGIE PUBLICITAIRE PRESSE & INTERNET
www.publi-annonces.ch

médecine de l'Université de Genève.

Destinée au premier chef aux entreprises, mandataires et ouvriers impliqués sur ce vaste chantier, cette cérémonie marque la fin des travaux du gros-œuvre. Un projet de grande envergure, conduit par le département de l'urbanisme et l'Université de Genève. 149 millions de francs ont en effet été alloués par le Grand Conseil pour cette sixième et ultime étape, qui doit doter l'Université de Genève d'un pôle de recherche médical et académique de premier ordre. La Confédération, quant à elle, participera à hauteur de 29,7 millions de francs par le biais d'une subvention fédérale.

Malgré la situation budgétaire difficile que connaît l'Etat de Genève, le Conseil d'Etat a tenu ses engagements. Aucun chantier public en cours n'a été stoppé, mais une priorisation nécessaire a été faite pour les nouveaux chantiers. C'est dans ce contexte que les travaux du CMU ont connu un coup d'accélérateur, puisqu'il a été décidé de terminer simultanément les étapes 5 et 6 et d'entamer dès 2014 des travaux d'adaptation du bâtiment existant (étapes 1 à 4 construites dans les années 1980). C'est ainsi que les travaux des étapes 5 et 6 s'achèveront fin 2015, permettant au bâtiment d'être opérationnel pour la rentrée universitaire 2016.



CMU étape 6, vue côté rue Lombard (image de synthèse).

Photo De Planta & Portier Architectes

Un pôle académique et de recherche de grande qualité

Le CMU abritera notamment l'Ecole de pharmacie Genève Lausanne (EPGL), la section de médecine dentaire (SMD), des laboratoires de recherche en investigation clinique (INVESCLIN), des pôles de recherche internationaux interfacultaires en neurosciences, un centre de simulation, le Registre genevois des tumeurs (RGT) et l'unité de développement et de recherche en éducation médicale (UDREM). Des salles d'apprentissage par problème (études de cas par petits groupes) et des locaux communs (auditoires, salles de travaux pratiques) destinés à l'EPGL et à la SMD seront réalisés. La construction de l'étape 6 du CMU est aussi l'occasion d'agrandir la bibliothèque en déplaçant l'administration de la faculté de médecine.



CMU étape 6, vue aérienne du chantier.

Photo Induni & Cie SA

Le bâtiment

La surface brute de l'édifice CMU-6 est de 21 289 m² répartis sur deux sous-sols, un socle de trois niveaux reliant la rue Lombard à l'avenue de Champel, sept étages et un attique. Il vaut pour un tiers de l'extension du Centre médical universitaire entamée en 2009 par la construction de la cinquième étape. D'un point de vue architectural, le défi a été d'intégrer les deux dernières phases à l'ancien bâtiment réalisé en 1987, en tenant compte des récentes évolutions en matière d'équipements de laboratoire, des standards sécuritaires (incendie, normes parasismiques) et énergétiques actuels.

Autre challenge: permettre une exploitation continue du CMU pendant les travaux. Au final, le résultat architectural se veut sobre et présente un aspect unitaire sur l'ensemble des façades. La construction intègre également de hauts standards en matière de développement durable: énergie solaire thermique, utilisation de la lumière naturelle, captage d'eau de pluie depuis le toit du bâtiment.



(De gauche à droite) MM. Jean-Luc Veuthey, vice-recteur de l'Université de Genève (UNIGE), Yann-Christophe Feuz, chef de projet, office des bâtiments (DU), François Longchamp, conseiller d'Etat chargé du département de l'urbanisme (DU), et Henri Bounameaux, doyen de la Faculté de médecine de l'UNIGE.

Photo G. Chardonnens

Les dernières étapes de construction

La fin simultanée des étapes 5 et 6 du CMU, prévue pour fin 2015, permettra un déménagement groupé et évitera une série de rocade et travaux provisoires estimés à quelque huit millions de francs. Des travaux de transformation de l'ancien bâtiment (étapes 1 à 4) se dérouleront parallèlement à partir de 2014. Le coût de ces aménagements fait partie intégrante du crédit d'investissement de l'étape 6 du CMU.

Le Centre médical universitaire sera ainsi mis à la disposition des étudiants, chercheurs et enseignants pour la rentrée universitaire de septembre 2016.

Département de l'urbanisme

FICHE TECHNIQUE DE LA 6^E ÉTAPE DU CMU

Bâtiment:

- Surface brute 21 289 m²
- Volume SIA 81 304 m³

Planning des travaux:

- Délivrance de l'autorisation de construire 27 mai 2011
- Ouverture du chantier 7 novembre 2011
- Pose de la première pierre 9 février 2012
- Accueil des premiers étudiants automne 2016

Mandataires:

- Architectes De Planta & Portier architectes
- Ingénieurs civils Ineni SA
- Ingénieurs CVCR Wintsch et Cie SA
- Ingénieurs électriciens Scherler SA
- Ingénieurs sanitaires Zanini - Baechli & Associés SA
- Ingénieurs rationalisation énergétique Sorane SA
- Ingénieur façades BCS SA
- Architecte paysagiste G. Henchoz SA
- Ingénieurs sécurité Scherler SA
- Ingénieurs conseils en laboratoires Audergon-Vionnet & Perakis SA

Lois:

- Loi No 10234 du 26 juin 2008 ouvrant un crédit d'étude de 3 966 000 francs en vue de la construction de la 6e étape du CMU.
- Loi No 10822 du 23 juin 2011 ouvrant un crédit d'investissement de 148 937 000 francs en vue de la construction de la 6e étape du CMU.



[Qui sommes-nous ?](#) [Impressum](#) [Nous contacter](#) [Conditions générales](#) [Protection & sécurité des données](#) [Plan du site](#)

[F.A.Q.](#)